

## Point sur le modèle IARD : Avis du CCE

- - **Mutualisation courrier classement UTC : Avis du CCE**

### Déclaration FO :

L'an dernier, nous donnions un avis défavorable sur ce projet pour 3 raisons principales :

- un déplacement de nombreux postes (par le regroupement sur 3 sites)
- l'externalisation de 50 à 60 ETP
- le transfert d'un savoir faire technique à des sous traitants
- la quasi fermeture d'un accès au groupe pour les salariés peu ou pas diplômés

Ces différents éléments sont confirmés dans le présent dossier.

De plus, nous constatons que sans avoir le détail des fiches fonction, les premières orientations sur les activités gérés par ces services laissent percevoir un glissement de tâche des services de gestions (ou du réseau) sans pour autant avoir de garantie en terme de promotion, de salaires ou de classification.

Enfin, les différents parcours de reclassements laissent apparaître des situations très disparates selon les sites et Etablissements.

**Pour ces raisons nous confirmons notre avis défavorable**, et rappelons nos revendications :

- *le maintien de tous les emplois sur site,*
- *le maintien de tous les emplois sous statuts MACIF*
- *la non réalisation de transfert de technologie / savoir faire vers les sous traitants*

CGT : contre

CGC : abstention

CFDT :

contre

FO : contre

- **Modèle AT : Avis du CCE**

Le principe de mutualiser les AT et de créer un véritable filière d'assistance technique nous semble positifs pour les salariés.

Nous demandons :

-le maintien des postes sur sites

-les embauches partout ou cela est nécessaires pour permettre une augmentation des interventions techniques sur site, et une disponibilité quotidienne plus importante ceci afin d'éviter au réseau le stress d'un soutien technique injoignable.

-plus de détails sur le volet social

**Dans cette attente nous nous abstiendrons sur ce dossier**

CGT :contre

CGC : pour

CFDT :

abstention

FO : abstention

- **Pilotage prestataire : Avis du CCE**

Nous ne pouvons qu'encourager le renforcement de cette filière par la confirmation d'un service dans chaque pôle et des embauches.

Nous rappelons que nous avons toujours des craintes sur maintien des emplois sur sites et que nous nous opposons aux mobilités obligatoires (notamment en PSE).

Pour ces raisons nous nous abstiendrons.

CGT :contre

CGC : abstention

CFDT :

pour

FO : abstention